



Réunion du conseil communal – 18.11.2020

0. Informations

Monsieur le bourgmestre Jean-Paul JOST souhaite la bienvenue à la 10e séance du conseil communal de l'année 2020.

Avant de commencer, Monsieur le bourgmestre informe les membres du conseil communal sur la situation actuelle dans la commune en ce qui concerne la crise sanitaire et précise:

- qu'une classe scolaire a été mise en quarantaine suite à une infection de deux élèves ;
- que, par mesure de précaution, deux classes scolaires ont été mises en isolation. Cette disposition s'applique sur le plan d'organisation aux niveaux scolaires et de la maison-relais ;
- que quatre élèves, un enseignant et un éducateur ont été testés positifs au virus ;
- qu'aucun cas n'a été repéré actuellement parmi le personnel communal ;
- que des mesures sanitaires de précaution ont été prises afin de garantir les services essentiels aux citoyens ;
- que tous les événements publics ont été annulés.

Par la suite, Monsieur le bourgmestre informe les membres du conseil communal :

- que, comme annoncé, les trois projets du concours d'urbanisme « Ee neien Duerfkär » à Schuttrange seront présentés et discutés au conseil communal à la suite de cette réunion ;
- que la présentation de ces trois dossiers au grand public devra se faire sous forme virtuelle vu l'état actuel de la crise sanitaire ;
- qu'un premier workshop sur les travaux d'extension du campus scolaire « An der Dällt » entre le personnel de l'école, de la maison-relais et de l'administration communale a eu lieu la semaine dernière. Un deuxième workshop aura lieu en janvier 2021 auquel participeront également les représentants des parents d'élèves. Le résultat de ces réunions de travail sera par la suite présenté au conseil communal ;
- que le collège des bourgmestre et échevins a conclu un compromis d'achat pour la maison située au 162, rue Principale à Munsbach pour un montant de 870.000,00 €. Cet immeuble est acquis en vue de la réalisation de logements à coût modéré et permettra de plus l'aménagement d'un chemin piétonnier entre la rue Principale et la gare de Munsbach.

- que Madame Yvonne Herbrink travaille auprès de l'administration communale depuis le 2^{ème} novembre 2020. Elle est affectée au service accueil et au service de la recette communale ;
- que les lots de chasse ont été mis aux enchères la semaine dernière. Une publication des contrats suivra après leur approbation par le Ministère de l'Environnement ;
- qu'en complément au point discuté lors de la dernière réunion du conseil communal concernant l'accord de principe avec la société coopérative « EnerCoop », il est précisé que lors de cette réunion, le conseil communal a discuté la possibilité de mettre à disposition plusieurs toits à la société coopérative mais le point à l'ordre du jour indiquait que la décision devait porter sur une toiture.. Actuellement la société coopérative compte 144 membres dont 43 résidents de la Commune de Schuttrange ;
- que suite à l'intervention du le collège des bourgmestre et échevins auprès de l'Administration des Ponts et Chaussées il est remédié au problème du bruit émis par le joint du pont provisoire ferroviaire de Schrassig ;
- que le collège des bourgmestre et échevins a contacté le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics suite à la réorganisation du RGTR et la suppression temporaire de la desserte de Niederanven. Il est prévu qu'une ligne de bus passera de nouveau par Niederanven après l'entrée en vigueur des nouveaux horaires RGTR le 13 décembre 2020

Par la suite Monsieur l'échevin Serge THEIN informe les membres du conseil communal sur la 198^{ème} réunion du comité du Syndicat intercommunal de la gestion informatique (SIGI) en date du 10 novembre 2020. Une nouvelle plateforme virtuelle appelée dénommée « Siginova » sera lancée prochainement afin de faciliter les travaux journaliers des communes.

1. Infrastructures

1.1. Plans et devis pour le réaménagement de la « Rue de Senningen » à Neuhaeusgen

Depuis des années il est prévu de procéder au réaménagement de la « Rue de Senningen » à Neuhaeusgen et le projet définitif de ces travaux a été finalisé en étroite collaboration avec les riverains. Il prévoit un réaménagement complet de l'espace rue sur une longueur d'approximativement 450 mètres et la réfection des réseaux de canalisation, d'eau et d'électricité de télécommunication et la pose du réseau de gaz. Le conseil communal à l'unanimité d'approuve les plans et devis pour le réaménagement de la « Rue de Senningen » à Neuhaeusgen, au montant de 4.042.610,98 € ttc.

1.2. Approbation du tableau des emprises, des conventions relatives aux emprises ainsi que d'un contrat de bail dans le cadre du réaménagement de la « Rue de Senningen » à Neuhaeusgen

En relation avec le projet de réaménagement de la « Rue de Senningen » sous le point 1.1. du présent ordre du jour, le conseil communal à l'unanimité, approuve le tableau des emprises afférent, dressé par le bureau d'ingénieurs conseil « Inca s.à.r.l » de Niederanven.

1.3. Approbation d'un compromis de cession dans le cadre de deux terrains sis à Neuhaeusgen, rue Principale

Lors de la séance du 29 avril 2020 le conseil communal a marqué son accord au morcellement des terrains 1563/4110 et 1563/4109 sis à Neuhaeusgen. Vu le contrat de cession signé entre les propriétaires et le collège des bourgmestre et échevins en date du 30 septembre 2020, les propriétaires cèdent à la commune 3 parcelles d'une contenance totale de 1,49 ares le long de la « rue Principale » à Neuhaeusgen pour être intégré dans la voirie publique. Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter le compromis de cession en question.

1.4. Approbation d'un contrat de bail relatif à la location d'un terrain pour l'aménagement d'un abris bus à Neuhaeusgen, rue Principale

En date du 30 septembre 2020, le collège des bourgmestre et échevins a signé un contrat de bail pour la location d'une parcelle sise à Neuhaeusgen d'une contenance de 0,16 ares. Ce contrat de bail porte sur l'emplacement d'un abribus. Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter le contrat en question.

2. Zone de protection des eaux potables

2.1. Approbation des contrats de prestation de conseil et de service dans le cadre des zones de protection des eaux potables – prestation préfinancés par la Commune de Schuttrange

Suite à l'approbation en date du 26 février 2020, du devis relatif au préfinancement des frais de conseil agricole dans le cadre de la de la mise en œuvre du programme de mesure régional dans les zones de protection des eaux potables exploitées par les exploitants Contern, Hesperange, Schuttrange, SEBES, Ville de Luxembourg et Weiler-la-Tour, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les contrats de prestation de conseil et de service dans le cadre des zones de protection des eaux potables afférents avec la Chambre de l'Agriculture Luxembourg, « IBLA » (Institut fir Biologësch Landwirtschaft an Agrarkultur Lëtzebuerg a.s.b.l. et « Convis SC »).

3. Syndicats

3.1. Acte de cession à titre gratuit relatif aux terrains hébergeant la Station d'épuration à Uebersyren

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter l'acte de cession signé en date du 29 octobre 2020 entre le SIAS et les Communes de Contern, Niederanven, Sandweiler et Schuttrange relatif à la cession du terrain hébergeant la station d'épuration à Uebersyren.

L'intégralité de la réunion du conseil communal de Schuttrange peut être suivi sur : <https://www.schuttrange.lu/politique/seances-du-conseil-communal>